

DATE : 30 mai 2023

## MAIRIE DE MERICOURT L'ABBE

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2023

- Ordre du jour :
- préparation fête locale 2023
  - voyage des élus au Sénat
  - mise à jour tableau de classement de la voirie communale
  - délibérations diverses
  - questions diverses

Etaient présents : **de Blangie** Christian, **Tricot** Jean-Luc, **Boulland** Hélène, **Droulers** Christophe, **Dubas** Patrick, **Annaert** Christophe, **Choquet** Sabine, **Berchon** Gérard, **Rambures** Francis.

Absents excusés : **Machado** Sérafin donne pouvoir à de Blangie Christian, **Lemoine** Céline, **Rousselle** Francine.

*La séance est ouverte à 20 h 30*

Sabine Choquet est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 14 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

### préparation fête locale 2023

Grégory Dubas, Président du Comité des Fêtes de Méricourt l'Abbé assiste à la séance pour la préparation de la fête locale les 2 et 3 septembre 2023.

*Samedi* : un prix est fixé pour le linéaire de la réderie à 1€/m. Le stand des associations sera tenu comme les années précédentes, suivra ensuite le feu d'artifice (devis de 2700 € TTC).

*Dimanche* : défilé, vin d'honneur, prestation musicale et apéritif concert. Mise au point des jours et horaires de rendez-vous pour les préparatifs.

*Lundi* : parties gratuites de manège pour les enfants de 2 à 16 ans, tirage de la tombola.

### voyage des élus au Sénat

Le maire d'Heilly a fait parvenir une proposition de voyage au Sénat pour les élus avec ceux des communes de Ribemont/Ancre et Bresle le **jeudi 20 juillet 2023 à 10 h** (environ 20 €/personne, non-compris le repas). Les conseillers intéressés devront s'inscrire dans les plus bref délais.

### 2023/016 – mise à jour tableau de classement de la voirie communale

le conseil municipal actualise le tableau de classement de la voirie communale en intégrant la partie de la Rue de la Gare qui a été rétrocédé à la Commune par le Département pour 430 m, soit une longueur totale de 6818 m. Autorise le maire à rédiger la délibération correspondante.

### Délibérations diverses

#### 2023-017 – autorisation clôture parcelle Section AD n° 359 Grande Rue

A la demande du notaire chargé de la vente de la parcelle cadastrée Section AD n° 359 située Grande Rue, le maire propose au conseil d'autoriser la clôture à l'aide d'un portail, tout en maintenant la servitude de passage de 3m inscrite à l'acte, au profit de la commune, pour faciliter l'accès au bâtiment communal et aux services de sécurité incendie, par le dépôt d'une clé en mairie. A l'unanimité le conseil émet un avis favorable à la proposition, autorise le maire à rédiger la délibération correspondante.

**Questions diverses**

Le maire informe le conseil qu'il a sollicité un devis auprès de la Sté Métris pour la division de la parcelle AD n° 94 Rue de la Gare, pour la vente en partie à M. Dubuisson.

La séance est levée à 22 h.

Le Maire,

